

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Relatif à la consultation N°22/FSE/2024

### Financement de l'opération :

Budget de fonctionnement « Chapitre 22/18 article 01 »

### Intitulé de l'opération :

« Entretien et réparation d'éclairage public au niveau de la Faculté des Sciences Exactes »

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à cette consultation que l'opération citée ci-dessus est attribuée provisoirement comme suit :

Soumissionnaire retenu	Montant de l'offre en DA	Critère d'attribution	Délai d'exécution
<b>ETP DAHEL Abdelhamid</b> <u>Adresse : Coop</u> <u>IMMOB EL HIDHAB</u> <u>STAIFIA LOT B</u> <u>NORD N° 12 GRP 57</u> <u>SETIF</u> <u>NIF :</u> 174194400276166000 00	2 499 476,00 DA en TTC	Offre la moins disante	Deux mois (60jours)

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans un délai de dix 10 jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire de la consultation, auprès du doyen de la Faculté des Sciences Exactes.

Le soumissionnaire retenu provisoirement est convié de prendre attache avec le service des moyens généraux de la Faculté des Sciences Exactes pour retirer le projet du contrat.

Fait à Bejaia, le 29/09/2024

**Le Doyen de la Faculté des Sciences Exactes**



عميد كلية العلوم الدقيقة  
الأمر بالصرف التلوي  
الدكتور: سفيان أودية